

Discours de la Présidente de la Région Réunion à l'inauguration du TCSP de de Saint-Benoît

(transport collectif en site propre)

Lundi 29 avril 2024 à 09h30

Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Benoît,

Monsieur le Député,

Monsieur le Président de la CIREST (communauté intercommunale Réunion Est),

Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui en ce jour d'inauguration d'une réalisation qui va concrètement améliorer les conditions de déplacement des Bénédictins qui utilisent les transports en commun.

Cette nouvelle voie de bus représente bien plus qu'une simple infrastructure. Elle incarne notre engagement en faveur de l'innovation et de l'efficacité dans notre système de transport public. En créant cette voie dédiée, nous investissons dans un avenir où nous devons favoriser les déplacements en transports collectifs en les rendant plus performants mais aussi plus respectueux de l'environnement.

Vous le savez, le sujet des mobilités est l'une des priorités de notre projet de mandature. L'ambition que nous portons, c'est de permettre à chacun d'avoir accès à des transports propres, adaptés à sa situation, dans le cadre d'une approche globale et cohérente des déplacements à La Réunion.

Pour y parvenir, il faut faire des choix et définir des priorités.

C'est dans cet esprit que nous avons initié les États Généraux des Mobilités qui ont rencontré un vif succès. Les Réunionnais s'y sont impliqués avec une réelle motivation. Ce qu'ils nous disent qu'ils ne sont pas servilement attachés à leurs voitures. Ils aspirent volontiers à se déplacer autrement à condition que l'offre qui leur soit proposée soit de qualité, à haut niveau de service et cohérente avec les autres offres de transports à proximité. Cette attente ne doit pas être déçue.

C'est lorsque nos concitoyens pourront trouver un transport en commun peu onéreux, régulier, facilement accessible et fiable, qu'ils réduiront leur usage de la voiture.

Conformément à nos engagements, nous avons mis en oeuvre la gratuité du Car Jaune pour les publics prioritaires. C'est désormais une réalité pour :

- les étudiants
- les demandeurs d'emploi
- les + de 65 ans
- les handicapés et leurs accompagnants
- les stagiaires en formation professionnelle.

Nous avons également déployé 11 Cars jaunes supplémentaires dans l'Ouest et l'Est de l'île, c'est-à-dire là où les besoins étaient les plus criants. À cette offre supplémentaire, se sont ajoutées un certain nombre de mesures améliorant le fonctionnement du réseau, dont la révision des itinéraires avec des lignes simplifiées.

Mais c'est bien entendu la réalisation des voies dédiées au transport collectif qui est décisive pour le rendre performant et attractif.

En 2023, nous avons livré 24 kilomètres de voies réservées au transport en commun ; sans oublier les 22 kilomètres de voies réservées au vélo.

Tout en continuant à investir pour l'amélioration du réseau routier, nous avons la volonté d'ouvrir des alternatives au tout automobile, et mettre ainsi en œuvre les préconisations issues des Etats Généraux des Mobilités.

La feuille de route qui a été écrite est ambitieuse. Il est désormais de la responsabilité de chacune des autorités organisatrices d'apporter sa contribution dans le respect de leurs compétences respectives mais dans la cadre d'un partenariat actif et constructif.

Vous pouvez être assuré de l'engagement de la Région. Vous connaissez les chiffres. Avec environ 28 000 immatriculations nouvelles de véhicules chaque année, nous nous dirigeons tout droit vers le coma circulatoire. Cette situation ne nous laisse aucun sursis. C'est pourquoi nous devons opérer un véritable saut qualitatif dans notre système de transports.

Le grand projet que porte plus que jamais la Région, c'est la réalisation d'un train qui, à terme, devra se déployer de Saint-Benoit à Saint-Joseph. Nous travaillons actuellement à la définition d'un tracé, et de son phasage dans le temps et dans l'espace, pour prendre en compte les priorités et en assurer sa soutenabilité budgétaire. Nous ne pouvons pas faire « *tout, tout de suite* », mais nous devons « *commencer tout de suite* » !

Mais ce futur train express réunionnais ne sera efficace que s'il est articulé avec un réseau de transports en commun performants à l'échelle de chacune des micro-régions.

Cette nouvelle voie de TCSP de Saint-Benoît s'inscrit bien dans cette dynamique. Elle va améliorer l'accessibilité, le confort et la sécurité des voyageurs et réduire les temps de parcours.

C'est donc en toute cohérence que la Région Réunion a soutenu ce projet en mobilisant les fonds européens du FEDER (fonds européen de développement régional), dont nous sommes autorité de gestion, à hauteur de 4,3 millions d'euros. Ce projet est l'un des premiers projets achevés du programme 2021-2027 qui a été approuvé par la Commission européenne en novembre 2022. Le travail mené a été particulièrement efficace et l'occasion m'est donnée de saluer les équipes de la Région et de la Cirest pour la qualité de leur collaboration. Nous regardons dans la même direction avec l'idée de créer les conditions indispensables au développement de l'Est, au service de l'intérêt général.

Le rééquilibrage du territoire, en particulier en faveur de l'Est, passe inévitablement par une remise à niveau des infrastructures, des équipements, et des axes de circulations. Sur ce plan, nous poursuivons les efforts pour achever dans les meilleurs délais la réalisation tant attendue du nouveau boulevard urbain de Saint-Benoit.

Mais cet objectif de rééquilibrage ne se réduit évidemment pas à la question des transports.

Notre stratégie pour l'aménagement harmonieux de notre île, c'est rendre les territoires plus attractifs en valorisant leurs atouts propres. C'est l'ambition que nous portons avec le futur Schéma d'Aménagement Régional que nous construisons en étant à l'écoute des territoires à travers les rencontres territoriales que nous avons organisées dans chacune des communes et des EPCI.

C'est parce que nous sommes convaincus de leurs potentialités de développement économique et touristique que nous avons décidé de bonifier les aides aux entreprises pour celles situées dans l'Est et les Hauts de l'île.

Nous apportons également une attention particulière à l'aménagement des zones d'activités économiques. L'étude que doit prochainement lancer la Région prendra bien évidemment en compte la zone de Beauvallon et l'inscription de la CIREST comme « territoire d'industrie ». C'est l'une des orientations de la « Nouvelle Economie ».

La Région est aussi au rendez vous pour la réalisation des équipements structurants que mérite l'Est. Le futur lycée des métiers du Tourisme à Saint-André et la programmation de reconstruction de l'IRTS à Saint-Benoit rendu possible grâce au foncier que vous avez identifié monsieur le maire, sont des

équipements qui vont conforter le rayonnement des pôles éducatifs et sanitaire de cette micro-région.

En bâtissant le développement de l'Est, nous allons obligatoirement augmenter les activités et les besoins de déplacements. Ce sont des difficultés de progrès auxquelles nous sommes confrontées. Nous devons nous en féliciter !

Alors, avec détermination, en travaillant en concertation avec les communes et les inter-communalités, en ayant toujours à l'esprit la préoccupation d'un aménagement harmonieux du territoire, nous offrirons aux Réunionnaises et aux Réunionnais les transports qu'ils attendent et qu'ils méritent.

Je vous remercie.